

Presse et la Patrie. Ceux-là disent que le ministère a su sauvegarder l'autonomie canadienne tout en donnant à la métropole—ou à l'Empire, pour employer le mot en honneur chez ceux qui ne voient plus que l'intérêt anglais—les gages qu'il était en droit d'attendre de notre loyalisme. Il y a ici dans les termes une contradiction qui ne devrait échapper à personne, mais qui, chose surprenante, ne laisse pas de faire de nombreuses dupes parmi nos compatriotes. Qui dit autonomie dit séparation—séparation dans la mesure exigée par la divergence des aspirations et des intérêts. Qui dit séparation dit le contraire de rapprochement, comme l'admettra sans conteste M. de la Palisse.

En réalité, l'attitude du gouvernement ne s'excuse que si l'on admet le droit de la métropole de commander en maîtresse aux colonies dans toutes les guerres où il lui prendra fantaisie de s'engager.

La *Patrie*, pour sa part, le comprend si bien qu'elle répond ainsi ⁽¹⁾ à un groupe de citoyens de Québec qui l'ont prise pour arbitre d'un débat sur le sens de l'ordre du jour du 29 mars :

Nous sommes une colonie autonome. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous faisons partie intégrante de l'empire, et QUE NOUS DEVONS SECOURS A LA MERE-PATRIE CHAQUE FOIS QU'ELLE EST MENACÉE. Le parlement

(1) Numéro du 13 avril, p. 13.